

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

DU 25 AVRIL 2015

Absents excusés : Farid, Stéphane, Hervé, Jean Luc et Bernard.

I) Suite de l'Assemblée Départementale

L'échange avec les adhérents a permis l'expression sur les missions et les actions auxquelles ils sont majoritairement attachés et de définir des perspectives pour le futur conseil départemental.

- **La proximité avec les adhérents est essentielle** : les deux sites principaux doivent être maintenus et la présence APF doit être affirmée davantage dans certains secteurs : **Carhaix** par exemple.
- Le CD souhaite que soient remises sur pied les rencontres avec les adhérents dès septembre.
- La défense des droits doit être considérée comme une mission essentielle de la délégation, d'autant plus en ces temps de restrictions. Certains adhérents pourraient peut-être devenir « référent juridique » dans l'avenir : idée à creuser
- **Rupture de l'isolement** : les « activités loisirs » APF ne doivent pas être opposées à l'objectif d'inclusion ; toutefois ces loisirs doivent responsabiliser au maximum chacun des participants, devenir un tremplin vers des activités de droit commun et être plus individualisés.
- **Représentation** : Questions: Investir toutes les instances de représentation (CCAS, CCSPL) ou cibler les instances spécialisées handicap ?
 - Quelle formation ?
 - Quel retour ?
 - Quelle ligne de conduite ?

Le futur Conseil devra travailler sur la procédure d'appel à candidatures pour représenter l'APF : appel systématique à tous les adhérents ? dans ce cas comment justifier le choix ?4

Certaines représentations doivent-elles être assurées exclusivement par des élus du CD (CVS, COMEX, CDCPH)? Le CD y est plutôt favorable.

L'information : Ce thème a été débattu rapidement lors de l'assemblée ; toutefois chacun est conscient des améliorations possibles. Exemple : Développement du site internet, information par mail aux adhérents de certaines circulaires.

II) Compte rendu de l'entretien avec J.M. Hergas (trésorier) :

Du fait de l'absence d'administrateur lors de l'A D, il a été proposé que J.M. Hergas présent dans le département la semaine suivante, rencontre quelques élus et adhérents.

Cette rencontre rapide a eu lieu à Brest le 8 avril et a permis d'échanger sans réel résultat.

III) Evolution des délégations : la Direction Régionale a validé le principe de deux territoires en Bretagne : 22/29 et 35/56.

IV) Elections CAPFD

L'appel à candidatures vient d'être envoyé aux adhérents, les candidatures seront reçues jusqu'au 18 MAI.

Le CAPFD comptera pour le Finistère entre 7 et 11 élus.

V) CEHB : Bruno fait part au CD des travaux initiés par le CEHB sur une comparaison quantitative de l'activité des 4 MDPH bretonnes.

Le CD, tout en trouvant ce travail intéressant, met en garde contre les conclusions hâtives qui pourraient en découler

VI) Action du 27 mai :

Discussion autour de l'appel à mobilisation reçu du Président Rochon pour une action le 27 mai prochain pour « demander une France accessible ».

Après débat et vote, le C.D. ne souhaite pas mobiliser une fois de plus les adhérents après la manif du Collectif du 5 mars, la manif APF du 11 février.

PROCHAIN C.D. le 13 juin à QUIMPER

P.S. : L'Assemblée Générale Principale aura lieu le **27 juin prochain à NANTES** ;
Les élus du C.D. souhaitent-ils y participer ?